

Projet d'aménagement Bédier - Oudiné

Compte-rendu de l'atelier de synthèse sur les futurs espaces publics

Mardi 21 novembre 2017



Environ 15 personnes participent à l'atelier au lycée Galilée. Sont présents pour animer les échanges et répondre aux questions :

- Christine BAUÉ, cheffe de projet, Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris,
- Bénédicte CADALEN, représentante du Préfet,
- Patrick PECRIX, Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris,
- Francesca FONTANA, architecte urbaniste de l'agence UP, en charge de l'étude urbaine,
- Céline STEIGER, Léa GOLFIER agence Ville Ouverte.



EN BREF : LES IDÉES IMPORTANTES POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Voie nouvelle

- ▶ Des interrogations sur le caractère circulé de cette voie (nuisances, sécurité, pollution, ...)
- ▶ Un souhait de privilégier les piétons et les cyclistes
- ▶ Une demande de végétalisation, sous une forme arborée

Espace public central

- ▶ Un espace clé qui doit favoriser la rencontre et la convivialité
- ▶ Un lieu où les aménagements permettent à tous de se réapproprier les espaces publics
- ▶ Des propositions concrètes :
 - un espace «vide» pour organiser des évènements ;
 - l'eau dans la ville : une rivière qui circule dans la pente ;
 - un espace végétalisé, plutôt dégagé ;
 - du mobilier urbain robuste, en bois (tables de pique-nique, bancs, gradins, ...) ;
 - des jeux enfants et adultes (table de jeux d'échecs, etc)

Mur du gymnase

- ▶ Marquer un «signal» d'entrée du quartier grâce à une œuvre artistique ou paysagère sur la partie du mur proche de la rue Oudiné, face aux logements
- ▶ Installer des jeux enfants spéciaux, en lien avec le mur : grimper, glisser, ...

Mail Oudiné

- ▶ Penser l'aménagement du mail en lien avec l'école maternelle : le «parcours de l'école» (jeux, ...)
- ▶ Créer du mobilier urbain pour «se poser, s'arrêter»
- ▶ Une idée d'installation de terrain(s) de pétanque dans la partie large du mail, côté rue Regnault
- ▶ De l'ombre et des brumisateurs en été
- ▶ Une ambiance lumineuse colorée, chaleureuse, pour que le mail soit plus «qu'un simple passage»

Rue Marc-Antoine Charpentier

- ▶ Une vocation principalement sportive (basket, musculation) et le maintien d'une circulation piétonne

Calendrier

Suite aux échanges, une demande est formulée par plusieurs habitants de la barre Oudiné de revoir le calendrier prévu par la Ville. Celui-ci prévoyait une démolition estimée de l'immeuble en 2025, afin d'éviter des relogements temporaires. Les locataires présents ayant exprimé leur souhait de quitter leur logement au plus vite, la Ville se propose de retravailler le calendrier au regard de cet élément.

Calendrier et travaux

Des habitants font part de leur inquiétude concernant la durée des travaux dans le quartier. D'autres se plaignent des nuisances qui sont à prévoir (bruit, poussière), alors qu'ils ont déjà subi d'autres chantiers à proximité.

“ *Le quartier va être en chantier pendant, quoi ? 8 ans ?!* ”

Christine Baué, direction de l'urbanisme. Le projet urbain va effectivement créer des nuisances, que la Ville essaiera de réguler par des règles (horaires, ...) et un contrôle assidu. Le calendrier du chantier est imaginé de façon à ne pas mettre tout le quartier en travaux au même moment. Le calendrier des travaux sera affiné, lorsque le projet entrera dans une phase plus opérationnelle.

Une personne s'interroge sur l'organisation des travaux, par étapes, qui prévoit de construire la nouvelle crèche avant de démolir l'ancienne, puis de construire le nouveau centre d'animation avant de démolir l'ancien. Deux locataires de la barre Oudiné sont surprises du calendrier qui prévoit la démolition estimée de la barre Oudiné en 2025. Elles s'étonnent de ne pas quitter leur logement tout de suite, l'une d'elles précisant que certains appartements sont « insalubres ». Une locataire précise qu'elle préférerait quitter cet immeuble au plus vite, quitte à déménager dans un appartement temporaire.

“ *On nous avait dit de ne pas faire de travaux dans l'appartement car il y avait un projet de réhabilitation, puis on apprend que c'est une démolition... et maintenant on comprend que c'est dans très longtemps !* ”

“ *On habite dans des appartements insalubres, avec des enfants en bas âges, ça ne peut plus durer !* ”

Christine Baué, direction de l'urbanisme. Le projet prévoit de reconstituer les équipements publics avant de les démolir (crèche, centre d'animation), afin de ne pas générer d'interruption de service. Ainsi, les équipements du quartier pourront maintenir leurs activités tout au long du projet.

Le calendrier du projet a été conçu pour éviter aux habitants plusieurs déménagements. Cependant, s'il s'avère que les locataires de cet immeuble souhaitent partir dès le début du chantier, la démolition pourrait être envisagée plus en amont. La Ville, en lien avec le bailleur, s'assurera que ce souhait est bien partagé par une majorité d'habitants de la barre et si tel était le cas elle retravaillera le calendrier de l'opération.

Projet

Des habitantes rappellent que le G20 est très utilisé et font part de leur déception à l'idée de sa démolition dans le cadre du projet.

Christine Baué, direction de l'urbanisme. Pour ce local de la rue Regnault, le gérant du supermarché G20 a un bail jusqu'en 2025. A partir de cette date, le supermarché pourra être démolé pour poursuivre les aménagements prévus dans le cadre du projet, notamment la création de l'allée reliant la rue Regnault à la rue Oudiné (« mail Oudiné »). Le quartier est néanmoins doté d'autres commerces : Franprix, ou un Lidl ouvert récemment. Le projet d'aménagement du secteur Bédier Boutroux se traduira aussi par l'installation de nouveaux commerces, bénéfiques pour les habitants du boulevard Masséna.

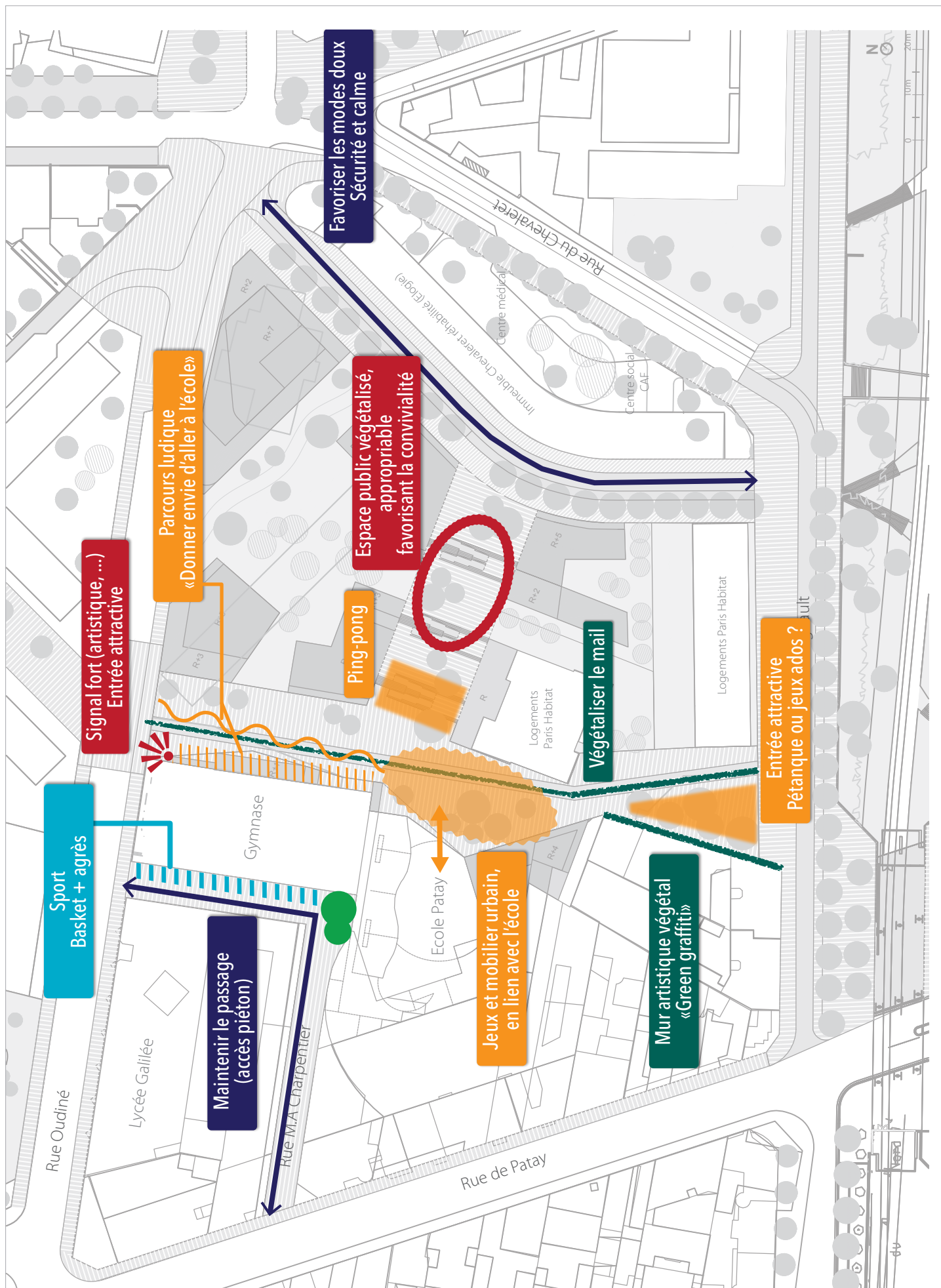
REMARQUES FORMULÉES EN FIN D'ATELIER

Acteurs du projet et information des habitants

Une personne se demande entre les différents bailleurs et la Ville « *qui fait quoi dans le quartier ?* ». Selon elle, les rôles de chacun ne sont pas clairs et les locataires sont parfois renvoyés d'un acteur vers l'autre.

Des habitantes du quartier Bédier (square du Limousin), membres du Conseil de Quartier et qui fréquentent le quartier Chevaleret font part de leur satisfaction vis-à-vis de cette démarche de concertation. Elles trouvent que les événements proposés et les supports sont originaux et intéressants.

Une personne qui a participé assidûment à la concertation se demande comment assurer une diffusion des bonnes informations auprès des habitants. Elle-même relaye les informations auprès de ses voisins, mais elle constate souvent que « *des rumeurs se propagent dans le quartier* ».



Les propositions des trois groupes sont synthétisées par espace public, en précisant les propositions consensuelles ou contradictoires le cas échéant.

Voie nouvelle

Interrogations sur le caractère circulé de la voie

Les participants sont sceptiques sur l'intérêt d'ouvrir cette voie à la circulation automobile. Selon certains, elle ferait doublon à la rue du Chevaleret, pour d'autres elle générerait des nuisances et une insécurité. L'exemple de la rue de Patay a été cité par des personnes qui jugent que depuis qu'elle est en sens unique, le reste du quartier subit plus de flux automobiles. L'ouverture d'une nouvelle rue au pied de la «banane» leur fait craindre le même type de reports ou d'augmentation de trafic. L'importance de permettre un meilleur adressage de l'immeuble Chevaleret est notée, et la voie peut permettre une surveillance passive en générant des flux.

« Est-ce qu'il y aura des ralentisseurs dans la rue ?
Attention aux scooters, sinon avec le bruit on ne dort pas la nuit en été ! »

De l'avis de tous, la rue doit favoriser les modes doux, mettre en sécurité les piétons et les cyclistes.

La rue devrait comporter un peu de stationnement, des bornes pour les voitures électriques et des arceaux pour les vélos.

Des locataires Elogie expliquent que la rénovation de la «banane» n'inclue pas d'isolation acoustique, et appuient l'enjeu de favoriser le calme dans cette rue.

Végétation arborée

Une végétalisation de cette voie est souhaitée, grâce à des arbres dont les pieds pourraient aussi être fleuris. Les essences devront être choisies pour ne pas produire de fruits qui rendraient la route glissante.

« Des arbres ça serait bien, et ça couperait le bruit ?
Des arbres persistants, pour éviter les feuilles ! »

Espace public central

Rencontre et convivialité

La vocation principale de cet espace est la rencontre, la convivialité. Cet espace devrait donner envie de fréquenter le quartier, et le faire vivre. Les aménagements devraient permettre d'accueillir différents usages, différents publics. Un des objectifs du lieu, par rapport aux usages actuels de la cour Chevaleret sera de «faire descendre les adultes, les familles».

« Il faut des choses pour les tous petits et les personnes âgées, pour qu'ils reprennent le pouvoir sur les espaces publics ! »

Un espace pourrait être volontairement neutre, «vide» pour accueillir des événements festifs : fête de quartier, vide-grenier, et y installer facilement des tables ou des barnums.



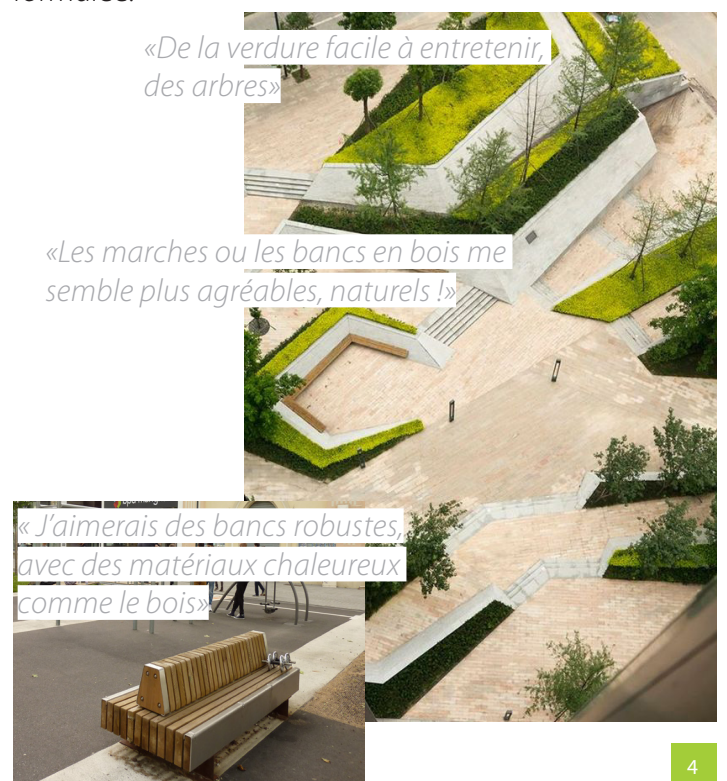
Mobilier urbain pratique et robuste

Cet espace devrait être doté de mobilier urbain favorisant la vocation de rencontre : tables de pique-nique, bancs. La pente de cet espace pourrait se gérer grâce à des gradins ou des escaliers, ce qui est jugé intéressant puisqu'ils peuvent permettre de s'asseoir et constituent des assises jugées plus robustes que des bancs.

La demande d'un mobilier urbain naturel, en bois, a été formulée.

« De la verdure facile à entretenir, des arbres »

« Les marches ou les bancs en bois me semble plus agréables, naturels ! »



Aire de jeux

La création de jeux dans cet espace central a été proposée. Des jeux pour enfants pourraient être installés en haut de l'espace public, en lien avec le mail et la nouvelle entrée de l'école maternelle. Une autre idée consisterait à installer des tables de ping-pong pour les plus grands dans l'espace central, et à localiser des jeux pour les petits au niveau de l'entrée de l'école. La table de ping-pong est pointée comme un élément intéressant, notamment en regard des animations très positives menées récemment dans le quartier (association Ping sans frontières et autres acteurs).



Végétation et ensoleillement

La végétation imaginée pour ce lieu se constitue de plantes en pot et/ou de végétation agricole, comestible. La pelouse n'est pas jugée intéressante car elle pourrait être dégradée et demande de l'entretien. Quelques arbres sont souhaités pour faire de l'ombre, mais le mobilier urbain et les aménagements devront être positionnés pour profiter du soleil. La végétation doit être assez basse pour ménager un espace dégagé, visible. Un des groupes a proposé la création d'une «rivière qui circule sur la pente», avec une cascade à débordement. Cet aménagement tirerait profit du dénivelé et apporterait du calme grâce au bruit apaisant de l'eau.

Vie de quartier

Pour favoriser les rencontres, des participants ont proposé d'aménager dans le quartier un local de bricolage, pour faire des réparations collectivement. D'autres personnes ont proposé d'installer des bacs de plantes comestibles, pour que les habitants, en lien avec les associations de quartier, puissent cultiver au cœur de leur quartier.

Mail Oudiné et mur du gymnase

Un signal d'entrée de quartier

Le traitement de l'entrée du quartier au niveau de la rue Oudiné est pointé comme un enjeu important. Ainsi, la création d'une œuvre artistique ou paysagère sur cette partie du mur du gymnase a été proposée pour créer un «signal», un appel. Les participants ont été attentifs à ce que l'aménagement des espaces publics permettent de soigner le lien entre «l'intérieur et l'extérieur» du quartier, en donnant envie d'emprunter le mail et en valorisant les murs. Un mur artistique végétal («green graffiti») a été proposé pour habiller le mur côté rue Renault (anciennement G20).

La végétalisation du Mail Oudiné et de l'espace public central est largement attendue, pour la dimension écologique et pour le confort (fraîcheur).

Un mail «parcours» et des jeux près de l'entrée de l'école

La proximité de l'entrée de l'école maternelle a suscité des idées sur le traitement du mail comme un parcours : un parcours ludique ponctué de jeux pour donner envie d'aller à l'école ou un parcours pour apprendre à faire du roller. La création de jeux le long du mail et en particulier auprès de l'entrée de l'école a été proposé, pour qualifier les espaces publics et générer de l'animation. L'aspect pratique et cohérent a été mis en avant :

- des aménagements pour les enfants et les familles au plus près de l'école,
- des jeux pour les «plus grands» au niveau du mur du gymnase et de la rue Marc-Antoine Charpentier,
- des espaces pour tous au cœur du quartier.





«Utiliser le mur, mais pas avec des jeux dangereux»



Un terrain de pétanque pour «animer le quartier» a été proposé, notamment au niveau de l'entrée du mail située rue Regnault. A cette entrée du quartier, le mail est large, et la démolition du G20 générera un mur aveugle, qu'une activité comme la pétanque pourrait animer. L'animation de ce mail est plutôt identifiée le matin et l'après-midi. Le reste de la journée et le week-end, le mail pourra être approprié par d'autres publics et rester un lieu de circulation.

Végétalisation et entretien des espaces publics

La présence de l'ombre dans les espaces publics a été pointée comme un enjeu, et l'installation de brumisateurs pour jouer et se rafraîchir l'été a été proposée. La végétalisation du quartier aura également ce rôle de favoriser le rafraîchissement des espaces publics.

La mise en place de canisites, pour éviter la dégradation des espaces publics par les déjections canines a été demandée.

Une réserve a été exprimée sur la création de murs végétalisés, en raison des contraintes d'entretien.

« Les murs végétalisés attirent des insectes, j'ai des craintes au niveau de la gestion... »

Une ambiance lumineuse colorée et chaleureuse

Un travail sur l'ambiance lumineuse du quartier a été demandé pour susciter une atmosphère chaleureuse, accueillante.

La couleur a été identifiée comme un moyen de conforter un éclairage «pratique» ou sécuritaire par une dimension attractive et accueillante.

Rue Marc-Antoine Charpentier

Un espace sportif et circulé

Le double usage de la rue Marc-Antoine Charpentier est unanimement proposé :

- la circulation piétonne, un usage de rue ;
- la programmation sportive.

La voie étant à l'écart des immeubles de logement, mais proche du lycée, les usages sportifs de la rue semblent très adaptés. Le bruit se révélera moins gênant que dans d'autres espaces publics «ouverts». Au regard de la taille de cet espace (longue bande rectangulaire), l'installation de panneaux de basket et d'agrès pour faire de la musculation a été jugé intéressante.

C'est un endroit où les jeux de ballons dérangeront peu les voisins, c'est idéal



La programmation de la rue est imaginée à destination des adolescents et des jeunes, pour leur proposer une offre qui fait défaut dans le quartier actuellement, et qu'il semble difficile à localiser ailleurs dans le projet.

Les horaires d'accès à la rue nouvellement aménagée ont fait l'objet de débats. La gestion de cet espace à l'avenir reste à définir, la Ville n'ayant pas encore défini les modalités d'accès et l'aménagement de cette rue. Les participants ont insisté sur la nécessité d'ouvrir cet espace plus largement que les horaires du lycée (actuellement environ 8h-18h du lundi au vendredi), pour permettre au public d'accéder aux aménagements sportifs le soir après les cours, le week-end et pendant les vacances scolaires. Les horaires d'ouverture larges sont aussi imaginés pour se prémunir de personnes qui passeraient «par dessus les grilles» pour accéder aux installations sportives.

Les usages de la rue imaginés par les participants amènent à faire des choix, notamment celui de peu végétaliser cet espace.